

Éducation

Restructuration de la cité scolaire Mounier-Lurçat : un nouvel élan pour un établissement implanté dans un quartier en renouveau



© Département 49

Description des travaux menés

Pour le collège Jean Lurçat, un agrandissement et un réaménagement des bâtiments existants sont prévus. **Plusieurs extensions verront le jour, dont la principale intégrera :**

- un nouveau restaurant scolaire,
- le pôle gestion/intendance,
- une salle polyvalente,
- une salle de musique.

Une autre extension intégrera :

- la salle des professeurs,
- l'infirmerie,
- la vie scolaire,
- la salle de permanence,
- le CDI.
- Les locaux de maintenance et du pôle orientation bénéficieront d'une réorganisation et **un foyer des collégiens sera également créé à cette occasion.**

Des interventions sur les espaces extérieurs auront également lieu :

- nouvelle entrée qui ouvrira sur la place de l'Europe,
- espaces de récréation végétalisés,
- aire de stationnement dédiée aux deux-roues.



© CRR Architecture

Financement

Trois collectivités financent ce projet d'un montant global de 13,5 M€ :

- Région Pays de la Loire : 7,76 M€
- Département de Maine-et-Loire : 4,72 M€
- Ville d'Angers : 1,02 M€

Calendrier

Démarrage du chantier en juillet 2025 – Durée totale 32 mois (juin 2025 - février 2028).

Réalisation des travaux en plusieurs phases :

- Phase 1 : construction du bâtiment neuf intégrant la future entrée de la cité scolaire, la demi-pension, la salle polyvalente, le pôle Intendance et quelques salles de classe
- Phase 2 : restructuration du bâtiment A, actuellement la Maison des Solidarités temporaires, en quatre logements de fonctions
- Phase 3 : restructuration et extension du bâtiment D comprenant l'administration de la cité scolaire, la salle des professeurs Lycée et en extension le pôle Maintenance + restructuration et extension du bâtiment F comprenant la salle des professeurs Collège, l'infirmerie, la vie scolaire Collège, la salle de permanence et en extension, le CDI et le foyer des collégiens

- Phase 4 : démolition des bâtiments B et C, qui accueille actuellement la demi-pension, le pôle Maintenance, le pôle Intendance, l'infirmierie et des logements de fonction
- Phase 5 : construction du préau des lycéens, en extension du pôle Maintenance et aménagements des extérieurs

Au total, cette cité scolaire sera en capacité d'accueillir 857 élèves (278 pour le collège et 579 pour le lycée).

C'est le Cabinet CRR Architecture qui a été chargé de la conception de ce projet.



© CRR Architecture

Pour Florence Dabin, Présidente du Département de Maine-et-Loire, « ce projet montre l'importance que la majorité départementale accorde aux investissements qui bénéficient directement au secteur de l'éducation. Nous savons que nous avons la responsabilité de contribuer à l'épanouissement et à la construction des jeunes collégiens qui sont les citoyens de demain. Cette réhabilitation s'inscrit également dans le cadre d'une refonte complète de ce quartier à laquelle nous participons par ailleurs avec les travaux de la MDS Angers Est qui est implantée juste en face de cet établissement. Le Département est particulièrement fier d'accompagner cette profonde mutation de Monplaisir. »

Pour André Martin, Vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge des lycées et de la formation initiale, « Accompagner le parcours des jeunes en leur proposant les meilleures conditions d'apprentissage est une des priorités de la Stratégie d'investissement dans les lycées de la Région des Pays de la Loire. Le projet de restructuration de la cité scolaire Lurcat-Mounier, que la Région finance à hauteur de plus de 57%, illustre notre ambition et notre volonté d'investir pour l'avenir et pour le bien-être des élèves sur notre territoire. »

Pour Christophe Béchu, Maire d'Angers et Président d'Angers Loire Métropole, « Venir aujourd'hui à la Cité scolaire Jean Lurçat, c'est rappeler que le renouvellement urbain ne se résume pas à la transformation des espaces et des bâtiments. C'est avant tout une démarche humaine, réalisée pour celles et ceux qui vivent et étudient à Monplaisir et dans nos quartiers. En investissant pour la réussite éducative, nous réaffirmons notre volonté de donner aux jeunes les meilleures conditions pour apprendre et préparer leur avenir. Le projet de renouvellement urbain, c'est une promesse de cadre de vie plus agréable mais c'est aussi un message d'égalité et d'ambition : chaque élève, quel que soit son quartier, doit pouvoir croire en son avenir et être fier de grandir à Angers. »

Contact presse : Fabrice Gasdon, f.gasdon@maine-et-loire.fr, Tél. : 02 41 81 48 12 / 06 07 37 85 18

Tous les communiqués et dossiers à retrouver
sur l'Espace Presse du Département

